



CERTIFICAT QUALIBAT



NUMÉRO E-E114942 VALABLE JUSQU'AU 10/12/2022

ÉDITÉ LE 22/09/2021

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/07/2006

Raison sociale : MIROITERIE VAUBAN

Forme juridique : SAS

10, AVENUE GAMBETTA
06600 ANTIBES

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC ANTIBES ANTIBES B 491142386

Téléphone : 04 93 34 91 71

Fax : 04 93 34 46 05

Siret : 491 142 386 00011

Portable : 06 17 83 12 79

Code NACE : 2312Z

Numéro caisse de congés payés : 046083L

Responsabilité légale :
BOULAN JEAN PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 143834029

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 143834029

Site Internet : <http://www.miroiterie-vauban.fr>

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2020

E-mail : miroiterievauban@wanadoo.fr

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2

Chiffre d'affaires H.T. : 650 783

Tranche de classification : CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire	6	11/12/2018
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.

Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

J.P. BOULAN

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE NICE
208, BOULEVARD DU MERCANTOUR
SPACE "B"
B.P. 3076

20000 NICE CEDEX

Space C - BP 3076

06202 NICE CEDEX

Fax : 04 93 18 14 66

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.